

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 57 (1912)  
**Heft:** 5

**Buchbesprechung:** Bibliographie  
**Autor:** E.B. / E.M. / A.F.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sur l'ennemi ; cela suppose et exige une cavalerie très bien stylée, intelligente, bien remontée, et surtout remontant bien, et absolument au courant de l'organisation de l'armée, en général, et des deux autres armes principales en particulier. C'est pour cela que, autant que faire se pourra, de l'infanterie et de l'artillerie prendront part aussi à ces exercices d'exploration.

Alors que le budget de 1911 prévoyait la création de seize détachements de mitrailleuses pour la cavalerie, celui de 1912 n'en porte plus que douze. On ne compte donc plus développer cette arme dans la cavalerie, et les corps de cavalerie répartis, d'après l'organisation, aux divisions d'infanterie ne disposeront pas dès lors d'une seule mitrailleuse de cavalerie.

Outre les douze détachements pour les six divisions de cavalerie, — deux viennent encore tout récemment d'être créées, celles de Budapest et de Lemberg — la cavalerie de la Landwehr autrichienne dispose encore d'un détachement de mitrailleuses, et la cavalerie de la Landwehr hongroise de deux, ce qui fait ainsi un total de quinze détachements de mitrailleuses de cavalerie.

L'Italie projette de doter chacune de ses divisions de cavalerie de vingt mitrailleuses.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

*De Munich à Vilna*, d'après les « papiers du général d'Albignac », par le lieutenant-colonel SAUZEY. Ouvrage illustré de 9 gravures et de 9 planches hors texte. — Un vol. gr. in-8°. — Paris 1911. R. Chapelot et Cie, éditeurs.

Cet ouvrage nous transporte à l'état-major du corps bavarois de la grande armée, en 1812, avant le passage du Niémen. Le général d'Albignac y fonctionne comme chef d'état-major de Gouvier Saint-Cyr, commandant le corps d'armée, et, comme tel, il communique personnellement, pour tous les détails de service, avec les généraux commandant les divisions, avec les commandants de la cavalerie et de l'artillerie, avec les ordonnateurs et commissaires des guerres, avec les autorités civiles des pays traversés, avec l'état-major de l'armée. Sa correspondance, mise en œuvre avec clarté par le lieutenant-colonel Sauzey, permet donc de s'initier d'une façon complète au fonctionnement d'un état-major et à la vie des troupes au moment de la campagne de Russie.

*Politique et stratégie dans une démocratie*, par le commandant Mordacq. — 1 volume in-16 de 276 pages. — Paris, Plon 1912. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre traite surtout « des relations qui doivent exister, dans une démocratie, entre le gouvernement et le haut commandement. »

Etait-il besoin de s'appuyer sur des exemples historiques et d'écrire 276 pages pour démontrer que le succès dépend de l'entente entre le gouvernement et le haut commandement ; que les hommes doivent être appelés

aux fonctions pour lesquelles ils ont le plus d'aptitude, suivant en cela le vieux proverbe anglais, et que le rôle du conseil supérieur de la défense nationale est justement de les y appeler ?

Le commandant Mordacq l'a cru puisqu'il vient de publier, à l'usage des hommes politiques, ce travail sur ces questions de simple bon sens.

E. B.

*Les tendances actuelles de la cavalerie allemande*, par le commandant D'ANDRÉ, du 8<sup>e</sup> dragons. — Une brochure in-8<sup>o</sup> de 62 pages. — Paris, Berger-Levrault, 1912. — Prix : 1 fr.

On lira avec plaisir cette conférence, faite à l'Ecole d'instruction des officiers de réserve et de l'armée territoriale de la 20<sup>e</sup> région. Très méthodiquement composée, elle présente le sujet avec chaleur, sous une forme souvent pittoresque, en l'agrémentant d'anecdotes piquantes ou poignantes, de mots heureux et heureusement placés.

E. M.

*La durée de la prochaine guerre*, par le commandant MORDACQ, de l'Ecole supérieure de guerre. — Une broch. in-8<sup>o</sup> de 35 pages. — Paris, Berger-Levrault, 1912. — Prix : 1 franc.

Elle durera ce qu'elle durera. On verra bien. Ou on ne verra rien. L'événement donnera raison aux pronostics, ou leur donnera tort. Mais chacun des prophètes qui aura reçu des faits un démenti trouvera des raisons à invoquer pour expliquer pourquoi il n'aura pas eu raison. C'est l'histoire de ces malades qui guérissent contre toutes les règles.

Pour en revenir à la durée de la guerre, s'il en éclatait une entre la France et l'Allemagne, le commandant Mordacq estime qu'on a tort d'annoncer qu'elle sera courte et surtout d'affirmer que le sort de la campagne dépendra du succès de la première bataille. Il est sage de ne rien affirmer en pareille matière. Le commandant Mordacq parle donc sagement ici.

E. M.

*Une doctrine sur le combat de cavalerie*, par le général Paul DURAND. — Une plaquette in-8<sup>o</sup> de 35 pages. — Paris, Berger-Levrault, 1912. — Prix : 1 franc.

Cette étude a paru dans la *Revue de cavalerie*. Elle est écrite avec l'entrain, la fougue, le mordant, qui conviennent à un cavalier. Pourtant le général P. Durand est un profane. C'est un polytechnicien, et il sort de l'artillerie. Mais c'est un artilleur à cheval, un « volant ». Il a passé par Saumur. On s'en est aperçu à Sedan, lorsqu'il a commandé la 4<sup>e</sup> division de cavalerie. Il en a fait, de l'avis de tous les juges compétents, la plus remarquable division de l'arme. Et c'est là qu'il a mis en essai, puis en pratique, la doctrine extrêmement originale et personnelle, ... mais schismatique, dont il donne la formule en ces quelques pages alertes et jeunes. On ne les lira pas sans un vif plaisir. On ne les lira pas sans un réel profit. Mais on ne les lira pas non plus sans regretter que le général Paul Durand ait dû quitter, lui aussi, à son tour, le service actif, sans être arrivé à la position élevée dont il s'est montré digne.

E. M.

*A propos du nouveau « Manuel d'équitation et de dressage »*, par le lieutenant-colonel BLACQUE BELAIR, écuyer en chef de l'Ecole de cavalerie de Saumur. — Une plaquette in-8<sup>o</sup> de 19 pages. — Paris, Berger-Levrault, 1912. — Prix : 75 centimes.

Le règlement de 1876 sur les exercices de la cavalerie devait comporter, comme annexe, en quelque sorte, un traité d'équitation. Mais il est advenu

de ce traité la même chose qui advint de tant de décrets prévus par la loi pour son application et qui n'arrivent jamais, ou qui arrivent trop tard. Voici quelque 35 ans que nous attendons cet indispensable complément. On en annonce enfin l'apparition prochaine. Nous la devons à ce que le Manuel en question a été préparé par le général Bourdériat, naguère commandant de l'École de Saumur, aujourd'hui chef de cabinet du ministre de la guerre.

Quelle raison avait-on de rédiger ce Manuel ? Dans quel esprit, avec quelles intentions, l'a-t-on composé ? Nul n'était mieux en mesure de nous l'apprendre que le collaborateur naturel de l'ancien directeur de l'École d'application de cavalerie, son écuyer en chef. Et, donc, ces quelques pages renseignent parfaitement ceux qui désirent savoir à quoi s'en tenir à cet égard.

E. M.

*Précis de morale destiné au soldat pendant et après son passage au régiment*, par le capitaine A. MASSACRIER, du 92<sup>e</sup> régiment d'infanterie. — Maquette in-8<sup>o</sup> de 48 pages. — Paris, Berger-Levrault. — Prix : 50 cent.

L'idée qui a déterminé le capitaine Massacrier à rédiger ces leçons est excellente. Il a voulu opposer aux brochures de propagande des ennemis de la société actuelle l'exposé de la doctrine orthodoxe et faire ainsi de la propagande en sens contraire. Malheureusement l'exécution ne répond peut-être pas à l'intention. Ne fût-ce que par les mots qu'il emploie, l'auteur risque de ne pas se faire comprendre. Il parle, par exemple, des « contempteurs » de la société ; puis, se rappelant qu'il a affaire à des troupiers qui ne savent sans doute pas la valeur de cette expression, il la leur explique par une note disant que les contempteurs sont « ceux qui dénigrent ». Mais, « dénigrer » est-ce un terme qui signifie quelque chose pour la plupart des « primaires » ? Et est-il bien utile de faire remarquer à ceux-ci que « réformisme et évolutionnisme (avec deux n!) sont deux expressions actuellement équivalentes » ? Allons ! Ce n'est pas cette plaquette qui sauvera la société des coups qui la menacent.

E. M.

*Les indisciplinés dans l'armée*, par le capitaine Charles PONT, breveté d'état-major. — Un vol. grand in-8<sup>o</sup> de 265 pages. — Paris, librairie Chapelot, 1912.

Pour l'officier qui exerce un commandement il n'est pas de problème plus grave que la détermination du degré de la responsabilité encourue par ses subordonnés en cas de fautes, et surtout que de la détermination des peines à infliger... ou à ne pas infliger. Les criminalistes discutent sur le droit que la société possède (ou s'arroge) de frapper un individu qui a contrevenu aux lois de son pays et violé le contrat social, alors que les actes délictueux qu'il commet résultent de l'hérédité, de malformation cérébrale, d'impulsions auxquelles il est en quelque sorte étranger.

Il y a donc intérêt à ce que l'armée s'intéresse à cette controverse. Le livre du capitaine Pont sera lu avec un profit tout particulier. Non seulement la question mérite étude, mais elle est traitée ici par un homme doublement, triplement qualifié. D'abord, en effet, il est du métier. Ensuite, il est docteur en droit et docteur en médecine. Il unit ainsi la compétence juridique à la connaissance de la physiologie, à la science de la psychiatrie. Son travail s'en ressent : il est solide, il est probant. Et, si je ne dis pas qu'il est décisif, c'est qu'il n'y a jamais rien d'absolu, surtout en pareilles matières.

E. M.

*Contributo alla scuola educatrice di tutte le facoltà umane ossia 1500 temi di argomenti svariatissimi*. Par Dionigi Romanetti, ancien professeur à l'école de guerre. Chieri 1911. — Astesano et Bertello. — 2 volumes, 4<sup>e</sup> édition.

Etude approfondie destinée à faire réfléchir sur une foule de sujets, et

qui intéressera tous les studieux. C'est un guide utile à consulter et où l'auteur montre un esprit de suite très remarquable. Les 1500 thèmes proposés forment une véritable encyclopédie de morale pratique et de culture générale.

A. F.

*Rendiconti degli studi ed esperienze eseguite nel laboratorio di costruzione aeronautiche del battaglione specialisti.* — Rome, 1912.

Les deux premiers comptes-rendus publiés par le laboratoire du bataillon spécialiste traitent des expériences et des études d'un caractère public. Il s'agit des calculs et des méthodes expérimentales en aviation.

Le premier fascicule est du capitaine G. A. Grocco (nov. 1911), théorie analytique des hélices et quelques méthodes expérimentales. Le deuxième du capitaine G. Costanzi (janvier 1912), examen synthétique des hélices des dirigeables militaires P<sub>1</sub>, P<sub>2</sub>, P<sub>3</sub>.

A. F.

*La scuola di guerra dal 1867 al 1911*, par Costanzo Rinaudo. — Olivero et Co, Turin, 1911.

Relation et histoire du premier établissement militaire de l'armée italienne. Le lecteur se rend compte du rôle joué par l'école de guerre, de son esprit et de son caractère. Le dernier règlement en vigueur du 22 juin 1911 exige un examen d'admission portant sur trois épreuves écrites : Culture militaire, histoire militaire, dessin topographique, et trois épreuves orales : Règlements militaires et dispositions organiques, géographie générale et descriptive, langue française ou, au choix, allemande anglaise ou russe.

L'enseignement actuel est basé sur l'application et la solution d'exemples pratiques. Il est complété à la fin de chaque année par des exercices. Les élèves de 1<sup>re</sup> année suivent pendant 20 jours des exercices topographiques ; ceux de 2<sup>e</sup> année, des exercices tactiques (20 jours), ceux de 3<sup>e</sup> année font un voyage d'instruction de 40 jours.

L'auteur énumère les avantages découlant de la fréquentation de l'école de guerre. Il complète son intéressant exposé par des données sur l'école même, sur les professeurs et sur les œuvres publiées.

A. F.

*Le cucine rotabili per l'esercito in campagna*, par le major du commissariat Luigi Vincenzotti. — Roma, E. Voghera, 1911.

Récapitulation sommaire mais complète des différents systèmes de cuisines roulantes en usage dans les principales armées et plaidoyer en faveur de leur introduction dans l'armée italienne.

Intéressant à notre point de vue au moment où nous venons d'introduire ces très utiles voitures dans la nôtre.

A. F.

La livraison de mai de la *Bibliothèque Universelle* contient les articles suivants :

*La nouvelle armée fédérale*, par le colonel F. Feyler. — *Les jeux de l'ombre*, roman, par Eugénie Pradez. — *De quelques faux monnayeurs ingénieux*, par Ernest Lehr. — *L'émancipation d'une race*, par Jeanne Mairet (M<sup>me</sup> Charles Bigot.) — *Gogol en Suisse*, par Louis Leger, membre de l'Institut. — *Mariage d'argent*, nouvelle, par Henri Chenevard. — *Variétés : Le théâtre français contemporain*, d'après un livre récent, par Edouard de Morsier. — Chroniques parisienne, italienne, américaine, suisse allemande, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.